

Succursale en Espagne : documents de la société mère

À réunir, apostiller et faire traduire avant l'inscription de la succursale. Cochez au fur et à mesure.

SOCIÉTÉ MÈRE

Les documents de base

- ☐ **Extrait récent du registre** où la société est inscrite
Kbis (France), extrait de la Banque-Carrefour des Entreprises (Belgique), extrait du registre du commerce (Suisse), attestation d'immatriculation (Québec). À demander en dernier.
- ☐ **Statuts en vigueur**
- ☐ **Administrateurs de la société mère**
Preuve de leur identité et de leur fonction.
- ☐ **Pouvoirs du signataire**
Avec une procuration notariée s'il n'est pas dirigeant.

IDENTIFICATION ET DÉCLARATIONS

Avant la signature

- ☐ **NIF de la succursale**
Il commence par la lettre W et diffère de celui de la société mère.
- ☐ **Bénéficiaires effectifs**
Personnes physiques qui détiennent plus de 25 % du capital ou des droits de vote, ou qui contrôlent la société mère.
- ☐ **Passeport et NIE** des personnes qui signent ou représentent
- ☐ **Déclaration d'investissement étranger**
La création d'une succursale en fait partie. Obligatoire, après l'opération.

CHAQUE ANNÉE

Comptes annuels de la société mère

- ☐ **Comptes annuels**, et consolidés le cas échéant
À déposer au registre de la succursale.
- ☐ **Dépôt déjà fait** dans le pays d'origine ?
Le registrador se limite alors à le vérifier.

EN ESPAGNE

Inscription de la succursale

- ☐ **Signature chez le notaire**
- ☐ **Compte bancaire**

PROPRE À LA SUCCURSALE

Établissement et représentant

- ☐ **Acte d'établissement** de la succursale
Le document par lequel la société mère l'établit (décision de l'organe compétent).
- ☐ **Adresse et activités** de la succursale
Le registre les inscrit, avec la dénomination éventuelle.
- ☐ **Représentant permanent** en Espagne
Identité et étendue de ses pouvoirs, inscrites au registre.

POUR CHAQUE DOCUMENT

Le parcours, dans l'ordre

- ☐ **Signature ou délivrance** dans le pays d'origine
- ☐ **Apostille**
Ou légalisation hors Convention de La Haye.
- ☐ **Traduction assermentée** en espagnol
De préférence intégrale, apostille comprise.

- ☐ **Pas de comptes équivalents** chez vous ?
Établissez des comptes pour l'activité de la succursale.
- ☐ **Mémoire annuelle d'investissement**
Si la dotation ou le patrimoine net dépasse 3 000 000 €.

- ☐ **Inscription** au Registro Mercantil du lieu de la succursale
- ☐ **Démarches fiscales**

Investisseur hors UE et AELE dans un secteur stratégique : une autorisation préalable peut être exigée. **À vérifier avec le notaire et le registre** : la liste exacte peut varier d'un registre à l'autre. Ce document est informatif et ne remplace pas l'avis de votre conseil juridique et fiscal.